Commission restreinte au siège du District de la Gironde

**Présents** : Alain DEBINSKI, Philippe BARRIERE, Bernard CRUCHON, Jean-Joseph GAMIETTE, Daniel GRANDCOING, Vincent GUICHARD.

**Excusé** : Michel LAGU.

**Assiste :** Olivier LAQUAIS – Référent administratif de la commission

***Ordre du jour :*** *Tirages de la Coupe U19 Gironde, U18 Gironde, U17 Gironde Crédit Agricole et U17 District effectués par les membres de la commission.*

***Les décisions des commissions sont susceptibles d'appel devant le comité d'appel du district dans un délai de 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision concernant les rencontres de Coupes. Le non-respect de ces formalités entraine l'irrecevabilité de l'appel.***

## COUPE DE GIRONDE U19 – 3ième TOUR – le 18/10/2026

26 équipes engagées.
8 équipes éliminées, il reste 18 équipes qualifiables.
Les 5 équipes toujours qualifiées en Coupe Gambardella Crédit Agricole sont exemptes au tirage.
13 équipes disponibles au tirage soit 6 rencontres à disputer le 18 octobre 2026.
1 équipe exempte au tirage: LEGE CAP FERRET US 1.
Forfait enregistré au 2ième tour : BASSIN ARCACHON FC 1

## COUPE DE GIRONDE U18 – 2ième TOUR – le 17/10/2026

24 équipes engagées.
6 équipes éliminées, il reste 18 équipes qualifiables.
Les 8 équipes toujours qualifiées en Coupe Gambardella Crédit Agricole sont exemptes au tirage.
10 équipes disponibles au tirage soit 5 rencontres à disputer le 17 octobre 2026.

## COUPE DE GIRONDE U17 CREDIT AGRICOLE – 2ième TOUR - le 17/10/2026

73 équipes engagées.
14 équipes éliminées, il reste 59 équipes qualifiables.
Les 10 équipes toujours qualifiées en Coupe Gambardella Crédit Agricole sont exemptes au tirage.
49 équipes disponibles au tirage soit 24 rencontres à disputer le 17 octobre 2026.
1 équipe exempte au tirage : RIVE DROITE 33 FC 1.
Forfaits enregistrés au 1er tour : ST MEDARD GUIZ PPE 1, LA BASTIDIENNE SC 1.

## COUPE DU DISTRICT U17 – 2ième TOUR - le 17/10/2026

85 équipes engagées.
12 équipes éliminées, il reste 73 équipes qualifiables.
Les 45 équipes toujours qualifiées en Coupe Gambardella Crédit Agricole et en Coupe de Gironde sont exemptes au tirage.
28 équipes disponibles au tirage soit 14 rencontres à disputer le 17 octobre 2026.
Forfaits enregistrés au 1er tour : BEGLAIS CA 2, TAILLANAISE AS 2.

## AMENDES ADMINISTRATIVES

| Date | N° match | Coupe | Club | Motif | Tarif |
|---|---|---|---|---|---|
| 04/10/2026 | 2ième tour | U19 Gironde | Bassin Arcachon FC 1 | Forfait avant ¼ finale | 98,00 € |
| 19/09/2026 | 1er tour | U17 Gironde Crédit Agricole | St Médard Guiz PPE 1 | Forfait avant ¼ finale | 98,00 € |
| 19/09/2026 | 1er tour | U17 Gironde Crédit Agricole | Bastidienne SC 1 | Forfait avant ¼ finale | 98,00 € |
| 19/09/2026 | 1er tour | U17 District | Béglais CA 2 | Forfait avant ¼ finale | 98,00 € |
| 30/09/2026 | 1er tour | U17 District | Taillanaise AS 2 | Forfait avant ¼ finale | 98,00 € |

RAPPEL :

- **L'ensemble des rencontres est consultable sur** le site du District de la Gironde en cliquant sur les onglets ÉPREUVES puis COUPES.
- Toutes les demandes doivent provenir de l'adresse officielle des clubs.
- La commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour toutes les rencontres des coupes du District de la Gironde. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution qui sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des Règlements Sportif du District).

- Les joueurs inscrits sur la FMI et notés « n'a pas participé » seront considérés comme ayant participé dès lors que tous les remplaçants sont ainsi notés.

*La prochaine réunion de la commission sera fixée ultérieurement*

Le Président de la commission
Alain DEBINSKI

Le Secrétaire de la commission
Bernard CRUCHON